

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-373 du 15 Septembre 1988

portant nomination du Gouverneur et
du Gouverneur Suppléant de la Républi-
que Populaire du Bénin au Conseil des
Gouverneurs de la Banque Islamique de
Développement (BID).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la décision de la quatorzième conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Pays Membres de l'Organisation de la Conférence Islamique tenue en Bangladesh du 6 au 11 Décembre 1983 ;
- VU la décision de la huitième décision annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque Islamique de Développement tenue à JEDDAH du 3 au 4 Mars 1984 et portant admission de la République Populaire du Bénin en qualité de 43ème membre de cette Institution ;
- VU les dispositions des articles 3, 28 et 40 de l'Accord portant établissement de la Banque Islamique de Développement,
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 7 Septembre 1988,

DECRETE

Article 1er.- Le Camarade Simon Ifèdé OGOUMA, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique est nommé Gouverneur de la Banque Islamique de Développement pour la République Populaire du Bénin.

Article 2.- Le Camarade Gafariou OKETEKOUN, Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, est nommé Gouverneur Suppléant de la République Populaire du Bénin au Conseil des Gouverneurs de la Banque Islamique de Développement.

.../...

Article 3.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 15 Septembre 1988

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre Délégué auprès du
Président de la République,
Chargé du Plan et de la Statistique,

Girigissou GADO

Ministre intérimaire

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 4 PPC 2 SGCEN 4
MPS 4 MJIEPSP 4 autres Ministères 14 Projets 6 SPD 2 DPE - BCP -
DCAE - CENADI 8 DLC 2 IGE 4 DCCT-ONEPI 2 Gde CHANC. 1 DB-DCF-
DSDV-DICP-DI 10 UNB-FASJEP 4 DAN 1 Intéressés 2 JORPB 1.-